

Guide à l'intention des États



Comment participer à la préparation de la XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Genève, Suisse

9 - 12 décembre 2019

<http://rcrcconference.org/>

Le pouvoir de l'humanité
RÉUNIONS STATUTAIRES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE



● Introduction

Ce guide présente les **principales étapes du processus préparatoire et contient des conseils pratiques** afin d'aider les gouvernements et les représentants des États à bien se préparer à la XXXIII^e Conférence internationale et à contribuer à la réussite de cette session. La Conférence internationale, l'une des plus grandes plateformes humanitaires au monde, réunit les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les États parties aux Conventions de Genève et d'autres acteurs humanitaires. Pour faire en sorte que la Conférence reflète bien les enjeux humanitaires d'aujourd'hui et de demain, **nous vous invitons instamment à participer à sa préparation dès les stades initiaux.**

● La préparation commence maintenant!

Le processus préparatoire consiste en des **consultations** entre les membres de la Conférence. Il est essentiel au succès de la réunion car il permet de faire remonter les grandes **préoccupations humanitaires du niveau local au niveau mondial**. Plus les gouvernements et les représentants des États seront impliqués dans la définition des discussions et des décisions, plus le programme et les résultats de la Conférence seront pertinents. Les consultations suivront le calendrier suivant:

- **Consultation sur le document de réflexion et l'ordre du jour:**
 - Commentaires et suggestions sur le document de réflexion, d'ici au **12 octobre 2018**
 - Projet d'ordre du jour prévu pour décembre 2018
 - Envoi de l'ordre du jour et du programme provisoires (début juin 2019)
- **Consultation sur les résolutions:**
 - Diffusion des éléments de résolutions et réception des commentaires (mars-avril 2019)
 - Diffusion des avant-projets de résolutions et des documents de référence ; réception des commentaires et de propositions textuelles concrètes (mai-juin 2019)

Le pouvoir de l'humanité
RÉUNIONS STATUTAIRES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE



- Réunion préparatoire conjointe sur les projets de résolutions (juin-juillet 2019)
- Diffusion des documents officiels, c.-à-d. rapports intérimaires, notes de synthèse des commissions, etc. (octobre 2019, 45 jours avant le début de la Conférence)

- **Consultation sur les engagements:**

- Examen et approbation des engagements, et proposition de modèles d'engagements concernant des sujets spécifiques (janvier à décembre 2019)

● Principaux événements et consultations auxquels nous vous encourageons à participer

- **Webinaires:** organisés pour renforcer la participation et répondre aux questions, les webinaires fournissent des **indications utiles** sur la Conférence et les points de l'ordre du jour.
- **Réunions d'information** à l'intention des **représentants des missions permanentes:** elles visent à permettre la circulation de l'information et à servir de plateforme d'échange. Des réunions seront probablement organisées à New York pour les États qui n'ont pas de représentation à Genève.
- Les ambassadeurs sont vivement encouragés à participer aux **réunions régulières du Groupe des ambassadeurs à composition non limitée.**
- La tenue de **réunions bilatérales** entre les États, les Sociétés nationales et les organisateurs de la Conférence est encouragée, en particulier pour les missions permanentes basées à Genève.

Dites-nous comment nous pourrions vous aider à préparer la Conférence !

● Quels sont les résultats attendus de la Conférence? Comment en faire des outils efficaces de diplomatie humanitaire?

Résolutions: Les résolutions sont l'instrument par lequel les **décisions** sont **adoptées** à la Conférence internationale. Elles font l'objet de consultations au cours des mois précédant la Conférence et sont négociées par ses membres siégeant au Comité de rédaction.

- Le nombre de résolutions est limité ; elles doivent être ciblées, concises et appeler à des **résultats tangibles et mesurables**. En adoptant une résolution, les gouvernements et les composantes du Mouvement prennent des **engagements** clairs.
- La Conférence s'efforce d'adopter les résolutions par **consensus**. Si cela se révèle impossible, un vote est organisé conformément au Règlement du Mouvement.

● Quels effets peuvent avoir les résolutions?

- **Sensibiliser les gouvernements** aux activités humanitaires et à l'action de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et **renforcer leur soutien**.
- Créer des opportunités de **dialogue** sur les politiques et les questions humanitaires d'importance pour la mission des Sociétés nationales, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Fédération internationale.
- S'accorder sur de nouvelles politiques, législations et réglementations.

● Que pouvez-vous faire pour contribuer à l'élaboration des résolutions?

- Veiller à ce que votre gouvernement ait développé une **position** sur les thèmes en question en fonction de son expérience nationale.
- Discuter avec la Société nationale de votre pays des façons dont elle pourrait **soutenir les résolutions** et leur mise en œuvre.
- Comprendre les **obstacles actuels** qui s'opposent à la réalisation de progrès dans les domaines couverts par les projets de résolutions, et envisager des moyens de les surmonter.
- Contribuer (dans la mesure du possible, avec la Société nationale de votre pays) à l'élaboration de **rapports intérimaires** sur des résolutions antérieures de la Conférence.

Engagements:

Vous êtes encouragés à prendre des **engagements humanitaires à titre volontaire**.

- Les engagements portent sur des **mesures spécifiques et mesurables** destinées à répondre aux besoins humanitaires dans un pays ou une région donné(e). Il pourra s'agir de mesures relatives à la mise en œuvre des résolutions de la Conférence et/ou à d'autres priorités pas nécessairement liées à une résolution.
- Les engagements sont des outils puissants de diplomatie humanitaire, qui peuvent être utilisés pour **entamer ou poursuivre le dialogue** avec les autorités publiques et d'autres partenaires humanitaires avant, pendant et après la Conférence.
- Les engagements conjoints entre des Sociétés nationales, des gouvernements et d'autres acteurs humanitaires offrent un mécanisme pour définir **des plans, des mesures et des objectifs communs**.

- Les membres de la Conférence sont tenus de **faire rapport sur les engagements** qu'ils ont pris et signés à la XXXII^e Conférence internationale en 2015. Ils utiliseront pour ce faire une plateforme en ligne et un compte d'utilisateur créé à leur intention. Merci de nous contacter si vous n'avez pas encore de compte.

Rendez-vous sur notre site Web pour de plus amples informations sur les différents types d'engagements et les procédures correspondantes.

● Pourquoi œuvrer en coopération avec la Société nationale de votre pays?

- Lorsqu'une Société nationale et un gouvernement souhaitent élaborer un engagement ensemble, il leur est recommandé d'entamer **les discussions bien avant la Conférence** pour **identifier les sujets de préoccupation et d'intérêt communs** et convenir des engagements spécifiques qu'ils prendront à titre conjoint.
- Ce dialogue se poursuit ensuite pendant la Conférence et au-delà, puisque la Société nationale et le gouvernement devront travailler ensemble pour **honorer les engagements pris et suivre et examiner les progrès accomplis** dans leur mise en œuvre.
- Ce processus facilite la coopération et renforce les relations existantes entre un gouvernement et la Société nationale de son pays.



Les Sociétés nationales et les États sont vivement encouragés à prendre des engagements conjoints.

